



CamerounWeb

La romancière Franco-Camerounaise entend traîner en justice le site d'informations Cameroun Web.

Pour cause, Calixthe trouve diffamatoire un article publié par le journal en ligne et intitulé « **Humiliation: Calixthe Beyala expulsée de l'hôtel** ».

Selon Cameroun Web, Calixte Beyala aurait été humiliée et expulsée de son hôtel à Paris. Des affabulations qui ont provoqué l'ire de l'écrivaine qui a aussitôt lancé un ultimatum au média camerounais.

«*Si vous n'aviez pas enlevé vos mensonges sur moi selon lesquels je serai expulsée d'un hôtel alors que je suis assise très tranquillement dans ma résidence parisienne, je vous porterais plainte* », menace l'auteur du roman « **C'est le soleil qui m'a brûlée** ».

«*Je vous signale qu'une fois de plus, je ne vous ai rien fait, que je ne vous connais pas et que vous me calomniez comme toujours. Je vais donc si rien n'a été fait, contacter mes avocats et déposer des plaintes devant les juridictions compétentes aussi bien à Paris qu'à Yaoundé. Chouta avait reçu le même avertissement ; vous venez d'en avoir un ; soyez intelligent, car contrairement à vous, j'ai des moyens illimités. Bonne journée* », poursuit-elle.

En réaction, Cameroun web a publié sur son site un autre texte au vitriol contre l'écrivaine, indiquant que désormais le nom de Calixthe Beyala sera accompagné du titre « **Grand prix du plagiat** ».

Voici l'article publié par Cameroun suite aux menaces de Calixthe Beyala

La Rédaction de CamerounWeb apprend avec consternation la publication par la Camerounaise Calixthe Beyala de contenus diffamatoires truffés de menaces à son propos.

CamerounWeb rappelle à Calixthe Beyala qu'au Cameroun, toute personne qui se sent diffamée par un média peut réclamer un droit de réponse ou un droit de rectification.

Les réseaux sociaux ne sont pas l'endroit indiqué pour régler les conflits avec les médias.

La rédaction de CamerounWeb invite donc Calixthe Beyala à supprimer ses publications la concernant dans les meilleurs délais. Elle attend également les excuses publiques de cette dernière.

CamerounWeb fait constater que Calixthe Beyala devenue célèbre grâce aux scandales (plagiats, bagarre publique...) a fait emprisonner depuis bientôt deux ans Paul Chouta, un journaliste de CamerounWeb.

Cette nouvelle attaque du « Grand Prix du plagiat » amène la rédaction de CamerounWeb à prendre de nouvelles mesures à son encontre. Désormais, le nom Calixthe Beyala sera accompagné du titre « Grand prix du plagiat » qui lui a été décerné depuis 1997 par le journal français Le Monde.

Pour rappel, la Camerounaise avait reçu cette distinction après avoir été condamnée en mai 1996 pour contrefaçon, puis à nouveau suspectée à l'automne 1997 pour d'autres cas de plagiat.

Tous les articles de CamerounWeb qui traiteront d'un sujet en lien avec Calixthe Beyala rappelleront à cette dernière son histoire peu flatteuse.

La rédaction de CamerounWeb tient à informer l'opinion nationale et internationale que sa page Wikipedia a été victime d'attaques.